





ACCUEIL [ACTUALITÉS](#) [PETITES ANNONCES](#) [ANNONCES LÉGALES](#) [COMMUNAUTÉ](#) JEUX [LOISIRS](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Vers une entité touristique unique ?

BAR-SUR-SEINE

Vers une entité touristique unique ?

Le développement du tourisme ne passera que par une mutualisation des moyens et l'union des offices de tourisme

Les intéressantes perspectives du projet Renoir du côté d'Essoyes, celle d'un classement des paysages de champagne au patrimoine mondial de l'Unesco avec le site remarquable des Riceys, les atouts Templiers ou de la Résistance et autres éléments du patrimoine ici et là, le développement de « l'œnotourisme », font de la Côte des Bars un site attirant qui ne peut que le devenir davantage. D'ailleurs on sait que ce secteur est le seul du département à ne pas avoir accusé de recul de fréquentation, l'an passé. Pour autant, Dominique Ruelle, présidente de l'union départementale des offices de tourisme et de l'office de tourisme de Mussy-sur-Seine, n'est pas forcément sereine. Et pour cause, actuellement, l'offre d'accueil touristique est assez pauvre sur la Côte des Bars même si des efforts sont réalisés.

« Le touriste veut aujourd'hui du clé en main avec une offre riche. La visite guidée ne suffit pas. Si on veut le garder un peu sur place, il faut des produits complets avec des thématiques différentes à destination des enfants, des sportifs, etc., et pour faire cela, il faut s'unir », explique-t-elle.

Son idée est simple, regrouper sous une unique entité le tourisme de la Côte des Bars, « avec un directeur qui manage tout et des points d'accueil, là où ils sont déjà sur Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Essoyes, Mussy-sur-Seine et Les Riceys ». Une politique touristique commune est alors nécessaire.

Commercialisation de produits et taxe de séjour

« Il faut inventer tout le temps, c'est indispensable aujourd'hui », reprend celle qui ne voit que des avantages : éviter les multiples « strates », avoir plus d'écoute de la part des comités départemental et régional de tourisme, faire profiter les uns des expériences et compétences des autres, insuffler une dynamique de territoire à l'ensemble des acteurs, attirer enfin les commerçants.

Mais évidemment, il faut aussi une volonté politique, c'est-à-dire que les élus fassent du tourisme une de leurs priorités. « Et ça ne coûterait pas tant que cela car unis, nous pourrions instituer la taxe de séjour et faire une demande de commercialisation de produits. Certes, il faut une mise de départ mais ensuite je pense que l'on pourrait avoir 50 % d'autonomie », assure-t-elle.

Une fois le tourisme pris comme compétence de toutes les communautés de communes du secteur, Dominique Ruelle entend mettre en œuvre cette idée et on compte sur sa détermination pour faire céder les dernières réticences. Elle s'attaquera aussi au volet communication : « Pour vendre, il faut se référencer sur les sites Facebook ou Twitter. C'est incontournable pour les jeunes. À l'étranger ou certaines grandes villes y sont déjà, ça marche ». Grâce aux animatrices professionnelles, ce référencement n'est qu'une question de temps.



Agrandir la photo

« Entre les deux parcs nationaux, la Côte des Bars doit se faire une identité », explique Dominique Ruelle, présidente de l'union départementale des offices de tourisme

Réagir
Envoyer
Imprimer